



*Signataire : Matthieu Jotterand*

*Date de dépôt : 21 juin 2023*

## **Question écrite**

**Quel est le coût des congestions du trafic et des attentes aux carrefours pour les transports publics ?**

Considérant la faible vitesse commerciale de nos transports publics, dépassant péniblement les 10 km/h pour les lignes les plus affectées par la circulation du trafic individuel motorisé et des aménagements routiers peu favorables ;

considérant les arrêts bien trop réguliers devant des feux dits préférentiels mais encore bien trop souvent à l'arrêt lors de l'approche d'un véhicule des TPG, parfois pendant des dizaines de secondes, voire pour des temps dépassant la minute ;

considérant que des mesures locales permettant de séparer les transports publics du flot ininterrompu et congestionné du trafic individuel motorisé ont dernièrement été prises (pont de Lancy il y a quelques années, rampe de Pont-Rouge plus récemment) et considérant que celles-ci sont annoncées comme apportant des économies d'un montant à six chiffres ;

considérant que le prix d'un véhicule des transports publics avec son chauffeur ou sa chauffeuse est conséquent et que « l'immobiliser » dans le trafic rend cet investissement inopérant ;

considérant la nécessité d'accroître l'offre pour permettre un report modal en faveur des transports publics et donc de disposer d'autant de fonds que possible pour ceci plutôt que d'en perdre dans l'immobilisation ou le ralentissement des véhicules,

*j'aimerais connaître :*

- le coût représenté par l'immobilisation ou le ralentissement des véhicules dans la congestion du trafic ;*
- le temps passé par les véhicules TPG à des feux IFAS, en particulier hors heures de pointe, lorsque la circulation permettrait de rendre lesdits feux réellement « préférentiels » ;*
- les coûts que représentent de tels arrêts ainsi que leur impact estimé sur la vitesse commerciale.*

Je remercie chaleureusement par avance le Conseil d'Etat de sa réponse.